

FICHE PAR - SUISSE



Maison Pregevole 1968

Dessignons votre horizon

CALENDRIER

- 2 janvier : Saint Berchtold
- 15 avril : vendredi saint
- 18 avril : Lundi de Pâques
- 26 mai : Ascension
- 6 juin : Lundi de Pentecôte
- 1er août : Fête nationale

PROFIL

- Chef de l'Etat : Ignazio Cassis
- Langue nationale : Allemand, Français, Italien
- Population : 8,755,750
- Monnaie : franc suisse (CHF)
- Indicatif tel. : +41
- Fuseau horaire : UTC+1
- Independence : 12 septembre 1848
- Capitale : Berne

VOYAGE

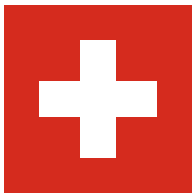
- Infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires de bonnes qualités et répondent aux exigences des normes de modernité et de sécurité.
- Réseaux aérien bien sécurisés et développés.

Transports routiers

- Services de transport généralement excellents, ponctuels et sûrs avec des autocars et des taxis.
- Rouler sur les autoroutes : obligatoire d'avoir une vignette qu'on peut acheter dans la plupart des points de passage, dans les stations-service et dans les bureaux de La Poste suisse.
- Code de la route suisse.
- De nombreuses routes montagneuses et sinueuses.
- Il est conseillé d'emprunter les routes principales et les grandes artères dans la mesure du possible lors des déplacements.
- Il est conseillé de se renseigner sur le lieu de destination notamment en cas de déplacements dans les zones isolées, montagneuses ou dans les zones désertiques.
- En montagne : le véhicule descendant doit la priorité à celui qui monte.
- En cas d'accident de la circulation, appelez immédiatement la police au 117. Appelez le 118 pour le service d'incendies et le 144 pour les services médicaux et d'ambulance.

Transports ferroviaires

- Le réseau ferroviaire répond aux standards internationaux et couvre l'ensemble du pays. Il est fiable et efficace.
- Compagnie ferroviaire : Chemins de fer fédéraux (CFF).
- Prudence dans les trains de nuits : cas de vols sont régulièrement signalés.



FICHE PAR - SUISSE



Maison Pregevole 1968

Dessinons votre horizon

VOYAGE

Transports aériens

- 7 aéroports de standing international sur tout le territoire suisse.
- Plusieurs compagnies aériennes desservent presque toutes les grandes villes du pays.

ZONES SENSIBLES

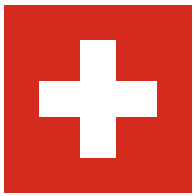
- Pas de véritables no go zones.
- Seulement conseillé de faire preuve de vigilance en raison de la criminalité qui demeure une réalité, de faire attention à ses affaires dans les transports et les zones à forte densité.

ENVIRONNEMENT

- Températures et conditions climatiques très différentes d'une région à l'autre.
- Hiver : risques d'avalanche très élevés et incitent à une prudence maximale notamment en cas de sortie en montagne. Il existe des risques d'avalanches tout au long de l'année.
- Printemps et été : les pluies diluviennes peuvent survenir, entraînant parfois des inondations.
- Suivre l'évolution de la situation auprès du service météorologique suisse www.meteosuisse.admin.ch.

CULTURE

- Culture suisse est caractérisée par ses traditions, ses croyances, son patrimoine commun, les langues, et sa politique culturelle notamment les moyens d'encouragement et de diffusion de la culture, les manifestations et lieux de culture ainsi que les arts pratiqués à travers la Suisse.
- Quatre zones linguistiques où, dans chacune d'entre elles, une seule langue officielle et nationale a cours : l'allemand, le français, l'italien ou le romanche.
- Pas de religion d'État, mais la liberté de conscience et de croyance est garantie par la Constitution.
- Religions : 38% de catholiques romains, 27% de protestants, 5% de musulmans, 0,5% de bouddhistes, 0,3% de juifs, et 21.4% sans religions.



FICHE PAR - SUISSE



Maison Pregevole 1968

Dessignons votre horizon

CULTURE

DO'S	DON'TS
<ul style="list-style-type: none">• Avant de saluer quelqu'un, il est conseillé de connaître sa langue en raison de la diversité culturelle et linguistique. Gardez à l'esprit que dans les grandes villes, la majorité des résidents suisses parlent anglais.• La ponctualité est de mise en Suisse. Soyez ponctuel lors d'un rendez-vous professionnel, la population accorde une grande importance à la ponctualité.• Habillez-vous de façon décente lorsque vous visitez des lieux de culte.• Les gens s'appellent par leur nom de famille.	<ul style="list-style-type: none">• La possession, l'usage ou le trafic de drogues est une infraction grave. Les peines pour consommation et possession de drogues sont sévères et comprennent de lourdes amendes et de longues peines d'emprisonnement.• Ne photographiez pas les forces de l'ordre, les bâtiments gouvernementaux, les installations militaires, les aéroports et les ponts. Assurez-vous du consentement préalable des personnes que vous souhaitez photographier.• Tout auteur de délits sexuels sera sévèrement puni en droit suisse et poursuivi en Suisse même si le délit est commis à l'étranger.

PATRIMOINE ASSURANCE RETRAITE

- Coming soon...